



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU GRAND AUVERNÉ

### DÉLÉGATION DE POUVOIR EN CAS D'URGENCE

Je soussigné(e) .....  
autorise Monsieur le Maire, Monsieur le directeur de l'école Notre Dame des Anges ou l'animatrice communale, ou en leur absence la personne ayant délégation, à prendre en cas d'urgence toutes les dispositions de transport, d'hospitalisation, d'intervention clinique jugées indispensables par la personne portant les premiers secours ou un médecin appelé pour l'enfant ou les enfants ci-après désignés :

.....  
.....  
.....

Médecin traitant : ..... Tél .....  
Adresse .....

.....

Fait à : .....

Le : .....

Signature du ou des parents :

---

### AUTORISATION DE PRENDRE DES PHOTOS OU VIDÉOS

**Pour le projet pédagogique de l'accueil périscolaire et les bulletins municipaux.**

Je soussigné(e).....  
autorise l'animatrice communale ou en son absence la personne ayant délégation, à prendre en photo ou vidéo l'enfant ou les enfants ci-après désignés :

.....  
.....  
.....

**La présente autorisation n'est valable que pour l'année scolaire 2022/2023.**

Fait à : .....

Le : .....

Signature du ou des parents :